PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE

LE TRONC COMMUN, UN DÉFI DU PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE

PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE

POURQUOI UN « PACTE » ?

- Unanimité sur le constat : le *statu quo* n'est plus possible
- Pas une « réforme de plus », mais une vision cohérente et orientée vers le long terme
- Un processus construit par étapes avec les acteurs, pour être opérationnel dans les classes
- Une école innovante, en phase avec l'évolution des savoirs et des apprentissages

RÉINVESTIR DANS LE MATERNEL

- Renforcement de l'encadrement (50 Mios €)
- Obligation de fréquentation à partir de 5 ans
- Définition d'un référentiel, d'où découlent des programmes spécifiques pour le maternel
- Détection des besoins spécifiques des enfants

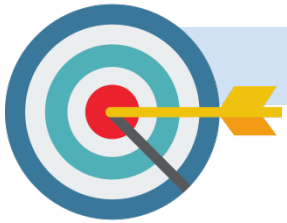

OBJECTIF

Maîtriser la langue de scolarité

LES AMBITIONS DU TRONC COMMUN (I)

- Assurer, à 15 ans, un niveau de connaissances de base plus élevé pour tous
- Sept domaines d'apprentissage, de 6 à 15 ans

5 DOMAINES SPÉCIFIQUES

LANGUES	ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE	FORMATION MATHÉMATIQUE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	CITOYENNETÉ ET FORMATION HUMAINE ET SOCIALE	ÉDUCATION PHYSIQUE, BIEN-ÊTRE ET SANTÉ
• Français • Langues modernes • Langues anciennes	• pratiques artistiques • Rencontres avec les œuvres et les artistes	• Mathématiques • Sciences • Géographie physique • Formation manuelle, technique, technologique et numérique	• Histoire • Géographie • Sciences économiques et sociales • Philosophie et citoyenneté	• Aptitudes physiques • Bien-être corporel et émotionnel

2 DOMAINES TRANSVERSAUX

CRÉATIVITÉ, ENGAGEMENT ET ESPRIT D'ENTREPRENDRE	APPRENDRE À APPRENDRE ET À POSER DES CHOIX
• Organisation et gestion de projets • Insertion dans une dynamique de création collective • Capacité à développer ses propres solutions	• Tirer des enseignements de ses expériences • Analyser ses démarches et procédures d'apprentissage • Identifier ses affinités et ses projets de vie

« Un tronc commun polytechnique par la diversité de ses domaines d'apprentissage »

« Rééquilibrer la place des savoirs par rapport à celle des compétences »

LES AMBITIONS DU TRONC COMMUN (II)

- Améliorer la maîtrise du français
- Renforcer l'apprentissage des langues modernes
- Intégrer le numérique comme objet et outil d'apprentissage
- Favoriser une différenciation des apprentissages (accompagnement personnalisé pour tous, dans la grille horaire)

LA NOUVELLE GRILLE HORAIRE DU T.C.

- La nouvelle grille horaire de cours (pour les élèves de 6 à 15 ans) a été transmise à un panel citoyen, au Parlement et aux acteurs éducatifs du Pacte
- Prise en mains de tous ces avis par la Ministre et décision en mars au niveau du gouvernement

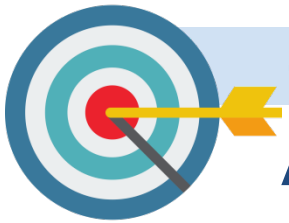

OBJECTIF

A partir de la nouvelle grille, les groupes de travail établissent les savoirs, savoir-faire et compétences pour chacun des référentiels sous forme d'attendus précis

FOCUS SUR LE DOMAINE « STEM »

- Un domaine regroupant les matières scientifiques
- Des balises horaires plus claires et des attendus plus précis dans l'enseignement primaire pour les cours de maths, de sciences et technologie
- Nouveau : les compétences technologiques et numériques sont spécifiquement prévues dans la nouvelle grille horaire
- Interaction entre les différents cours : des réalisations technologiques pour mobiliser des acquis scientifiques vus en classe

FOCUS SUR LE DOMAINE « 7 »

- Domaine 7 : « Esprit d'entreprendre et créativité »

- Capacité à se mettre en projet et développement du travail collaboratif entre élèves

- Développement des compétences relationnelles (« *soft skills* »), ouverture sur le monde professionnel

FOCUS SUR LE NUMÉRIQUE

Axe 1 : Contenus et ressources numériques

- Les apprentissages « au » et « par » le numérique : une place plus importante pour les compétences numériques, à travers tous les cours
- Un volet dédié au numérique au sein du référentiel de la « *formation manuelle, technique, technologique et numérique* », qui explore les 5 aires de compétences numériques identifiées par la Commission Européenne

Une base de travail :Les travaux de la Com
*Européenne sur le **Digital Competence** Framework For Citizens 2.1*

PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE

FOCUS SUR LE NUMÉRIQUE

- **Axe 2 : Accompagnement et formation (« former »)**
  - Intégrer le numérique dans la formation initiale et continue et renforcer l'accompagnement au sein des écoles
- **Axe 3 : Equipement numérique minimal dans toutes les écoles, en collaboration avec les Régions**
- **Axe 4 : Partage, Communication, diffusion (« partager »)**
- **Axe 5 : Gouvernance numérique**
  - Développer une architecture et de nouveaux espaces d'interactions numériques avec les acteurs de l'enseignement

MIEUX ORIENTER LES ÉLÈVES

- Une priorité : lutter contre la relégation et le choix « par défaut » (suppression des AOB)
- Rendre l'élève acteur de son orientation, en découvrant davantage le monde extérieur
- Création d'un portail regroupant toutes les informations de qualité sur les filières et métiers, accessible à tous

LE SECONDAIRE SUPÉRIEUR

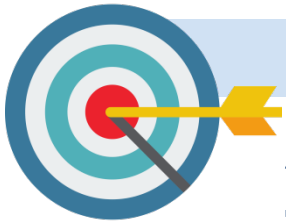

OBJECTIF

Après le tronc commun, un choix mûri vers deux filières (4ème – 6ème secondaire)

- **Transition** : pour préparer aux études supérieures (≈ général et technique de transition)

- **Qualifiant** : pour l'apprentissage d'un métier à l'école (≈ technique de qualification et professionnel), avec renforcement des liens « **école/entreprise** » (stages, immersion, alternance…)

« C'est le langage qui crée l'homme ».

Jean d'Ormesson